

PAT de la Sambre-Avesnois

PAT de la Sambre-Avesnois

Date de la dernière actualisation : 26/02/2024



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2019
- › PAT labellisé par le MAA : **Labellisation Niveau 1**
- › Date de labellisation : 2021

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Hauts-de-France

Nord

Le PAT Sambre-Avesnois, situé sur un territoire d'exception, aux équilibres fragiles, est classé Parc naturel régional de l'Avesnois. Notamment au titre de la préservation de son bocage et de ses externalités positives en matière de préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité (faune, flore), de lutte contre le changement climatique.

L'agriculture et son système agro-alimentaire constituent une dimension importante du développement économique rural (pourvoyeurs d'emplois et d'activités). Le territoire est porteur d'un PACTE-SAT au sein duquel est inscrit le PAT-SA, signé entre l'Etat et les collectivités. Notamment en raison des enjeux sociaux en présence. Le taux de pauvreté est bien supérieur à la moyenne nationale. Les indicateurs de santé publique sont également souvent plus alarmants que ceux de la Région ou de la France.

Le PAT-SA cherche à reconnecter agriculture et consommation, en passant par tous les acteurs. Pour assurer une certaine sécurité et souveraineté alimentaire, en qualité et en quantité, pour tous les habitants. C'est pourquoi le PAT-SA cherche à diversifier ses productions autant que possible, mais sans pénaliser son bocage. Préserver et valoriser le bocage et ses services rendus est une priorité. Ce qui passe par le maintien et le développement de l'élevage (bovin lait, viande) appuyé sur l'écosystème du bocage. Ceci en synergie avec l'espace régional. C'est à dire : fournir les produits d'élevage durables, ici en Avesnois, et bénéficier en retour des autres productions de la part d'autres PAT régionaux.

Chiffres clés du territoire



228 395 habitants

151 communes

162,10 habitants/km²

1 408,99km² de communes



58,35% de SAU

18,16% de la SAU en bio

1 175 exploitations/km²

Environ 170 à notre connaissance exploitations bio

58,00 hectares de SAU



17,71% de chômage
18 630,00€ de revenu médian



891,49 hectares artificialisés

Gouvernance

Porteurs du projet

- › PNR de l'Avesnois (Territoire de projet)
- › Les 4 EPCI du territoire (Intercommunalité)

Nom de l'instance de décision

COPIL PAT-SA, COTECH, Groupes de travail thématiques, comité de sélection (si des financements le requièrent)

Partenaires de l'instance de décision

- › 4 EPCI du territoire, Etat (DRAAF, Sous-préfecture) (Collectivités territoriales, État)

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Acteurs de la transformation agroalimentaire)
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Acteurs de la restauration collective)
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Acteurs de la restauration commerciale)
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Acteurs de la santé)
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Acteurs du social)
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Acteurs environnementaux)

Les objectifs stratégiques du projet

Tenant compte des cadrages et enjeux nationaux de l'Etat vis à vis des PAT, le PAT Sambre-Avesnois à pour objectifs de procéder à la transition agricole et alimentaire du territoire vers plus de durabilité et de résilience locale, en gardant en

tête un enjeu local prioritaire : le Bocage, et à travailler à la souveraineté alimentaire locale en synergie avec l'espace régional, dans la complémentarité.

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

Coopération

Coopération inter-PAT

Non

Coopération interterritoriale

Non

PAT membre des réseaux

- › Réseau régional des PAT en Hauts de France (DRAAF-CERDD)
- › La réseau national des PAT ; Les échanges entre PAT au sein de la Fédération nationale des PNR ; Les réseaux bio (Territoires bio pilotes au national et réseau régional des territoires bio en Hauts de France)

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- › Les aides de l'Agence de l'eau
- › Les Contrats de Relance et de Transition Ecologique - CRTE
- › Le programme LEADER
- › Politique de la ville et contrat de ville
- › Plan de relance

Moyens humains

2 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Caroline rozalen

03 27 14 90 89

Caroline.Rozalen@parc-naturel-avesnois.com

Pôle développement économique en milieu rural

Chargée de mission Agriculture Durable

4 Cours de l'Abbaye

59550 Maroilles

Détail des sources

Habitants : INSEE - 2020 - Territoire

Communes : INSEE - 2023 - Territoire

Habitants /km² : INSEE - 2020 - Territoire

Km² de communes : INSEE - 2023 - Territoire

%SAU : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

%SAU en bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

Taux de pauvreté : INSEE - 2018 - Territoire

Taux de chômage : INSEE - 2018 - Territoire

% de surface artificialisée : INSEE - 2018 - Territoire

Oiseaux en milieu agricole : INSEE - 2018 - Territoire : Région